

Nuages

Kawkab al-Sharq, 28 mars 1933

Il apparaît qu'il existe, dans le ciel de la politique étrangère égyptienne, des nuages — peut-être légers et fins, sans rien derrière eux, ou peut-être lourds et épais, avec quelque substance réelle derrière eux. Les jours à venir révéleront peut-être ce que ces nuages recouvrent de bien ou de mal. Mais une chose est certaine : ces nuages méritent une attention soutenue, et doivent être suivis avec précision et discernement. Il est également du devoir des Égyptiens d'insister pour adopter, à leur égard, une posture de franchise n'admettant ni doute ni interprétation équivoque. Et qu'est-ce qui les en empêche ? Leurs espoirs et leurs idéaux les plus élevés, dans leur vie intérieure comme dans leurs relations extérieures, sont d'une clarté parfaite, d'une évidence parfaite ; et les moyens par lesquels ils pourraient réaliser ces espoirs, atteindre ces idéaux les plus élevés, ne recèlent nulle obscurité, nulle ambiguïté.

Car ils veulent être libres dans leur propre pays, au sens le plus plein que ce mot puisse porter, et ils poursuivent cette liberté par des voies claires, que tous reconnaissent nées de l'amour — des voies dont la substance même est la revendication de leur droit, sans concession, sans faux-fuyant ni détour.

Ils veulent que leurs relations extérieures reposent sur la liberté — jamais imposées par la contrainte, jamais forcées par la pression, jamais obtenues par la ruse, jamais décidées en leur absence.

Il apparaît que le Cabinet égyptien actuel adopte présentement, dans une certaine mesure, des postures suspectes sur certaines questions graves, et que ces postures suscitent des doutes et des illusions qu'il n'est dans l'intérêt de personne de voir naître. Nous mentionnerons trois de ces postures suspectes que le Cabinet adopte à présent — pas davantage.

La première concerne la position du Gouvernement sur la négociation avec les Anglais. Par le passé, le président du Conseil exploitait la question de la négociation, faisant de sa quête et de ses espoirs de l'obtenir l'un des moyens de se maintenir au pouvoir. Il en a beaucoup parlé, et son ancien collègue Tawfiq Doss Pacha en a parlé plus longuement encore. Puis ces espoirs s'éteignirent, ces aspirations se dissipèrent, et il devint clair qu'il n'y avait ni négociation, ni rien qui y ressemblât. Mais les propos sur la négociation reprirent et se

renouvelèrent au début de cet hiver, et les gens se mirent à dire que des entretiens avaient lieu entre le président du Conseil et le Haut-commissaire, répandant le bruit qu'ils progressaient tantôt, reculaient tantôt.

Puis le président du Conseil tomba malade, incapable de négociation, d'entretien, ou de quoi que ce soit d'approchant — mais les gens continuèrent à parler de négociation, et certains allèrent jusqu'à dire : ce dont Sidqi Pacha s'est montré incapable, d'autres hommes que Sidqi Pacha le mèneront à bien.

Puis le Haut-commissaire partit soudainement, et peut-être nul n'en fut dupe ; les rumeurs se multiplièrent, les propos se répandirent, affirmant qu'il se tramait quelque chose, qu'un projet de traité était achevé. Le Haut-commissaire voyagea pour le présenter à son gouvernement : s'il l'approuvait, le président du Conseil le signerait, puis démissionnerait, sa mission accomplie ; s'il le rejetait, le président du Conseil démissionnerait pour avoir échoué à obtenir l'indépendance, ayant juré de lui-même qu'il obtiendrait l'indépendance, ou qu'il quitterait le pouvoir.

Les gens diffèrent sur ce projet de traité : certains l'élèvent jusqu'à le faire égaler le projet auquel était parvenue la dernière délégation officielle ; d'autres l'abaissent jusqu'au projet Sarwat-Chamberlain ; d'autres encore le font osciller entre ces deux projets, montées et descentes. Il est fort probable que la plupart de ces propos soient inexacts — mais une chose est certaine : ces propos, qui se poursuivent et se répandent, s'obstinant à se répandre et à se poursuivre, ont déjà suscité beaucoup de méfiance dans l'esprit des Égyptiens et des étrangers.

Quant aux Égyptiens, ils ont tout le droit d'être méfiants, puisque l'affaire touche à leur vie même et à leur indépendance, et qu'ils ne sont pas accoutumés à un tel excès de dissimulation et de tergiversation autour de la question de l'indépendance que celui qu'ils observent à présent. Ils n'ont nulle confiance dans le Cabinet actuel, et n'y trouvent nulle assurance. Peut-être la manière la plus simple de décrire leur opinion de ce Cabinet est-elle de dire qu'ils se méfient au plus haut point de tout ce qu'il entreprend — car ils l'ont déjà éprouvé dans l'excès d'humiliation, dans la négligence flagrante, et dans le paiement extravagant des choses les plus insignifiantes et les moins conséquentes.

Ils savent parfaitement que le maintien au pouvoir est chose de valeur réelle, dont le prix doit être payé, et ils craignent — et ils ont tout le droit de craindre — que l'excès de flatterie du Gouvernement envers les Anglais, son zèle excessif à satisfaire leurs desseins et leurs intérêts en Égypte et au Soudan, ne constituent, en fin de compte, ni une véritable neutralité, ni un moyen suffisant de se maintenir au pouvoir ; et que le Cabinet ne se voie offrir, ou que ses amis et ses soutiens anglais ne lui demandent d'accepter, quelque projet de traité particulier, comme prix pour se maintenir au pouvoir un temps de plus, long ou court.

Quant aux étrangers, ils n'ont jamais considéré — et ne peuvent considérer — les négociations entre Égyptiens et Anglais avec l'indifférence de qui ne s'en soucie ni ne s'en préoccupe ; car eux aussi ont leurs intérêts en Égypte, et ces intérêts font partie intégrante du sujet même des négociations. Il est de leur droit de savoir, ou de tenter de savoir, dans quelle mesure ces intérêts sont préservés, de quelle manière ils le sont, ce qui leur restera, et ce qui leur sera retiré. Si les négociations demeurent un secret scellé, un entretien mené derrière un rideau, il n'est pas étonnant que la méfiance naisse dans l'esprit de ces étrangers, pas étonnant que les propos se multiplient parmi eux, que les rumeurs s'y répandent — réjouissant certains d'entre eux, alarmant d'autres, et troublant, en tout cas, l'atmosphère politique.

Et tout cela sans même mentionner le Parlement, qui n'en sait pas plus sur ces affaires que le grand public ; mais le Parlement semble satisfait de cette position, alors laissons-le à sa satisfaction.

Nous pouvons affirmer avec certitude que cette obscurité et cette ambiguïté, cette dissimulation et ce secret, ne sont nullement de nature à créer, en Égypte, une atmosphère propice à une vie saine. Et que penser d'un climat politique dont la substance même est faite de rumeurs troubles et confuses, propices à la méfiance et à la malveillance, et qui plantent dans l'esprit des Égyptiens et des étrangers, à la fois, l'idée que quelque chose se trame derrière un rideau — quelque chose qui tient davantage du complot que de la négociation ?

Quant à la seconde de ces postures suspectes qu'a adoptées le Gouvernement, elle concerne la dette. Le Gouvernement a prétendu que son chef était parvenu à convaincre les Puissances européennes du point de vue égyptien, à ce qu'on dit, et le président du Conseil est revenu d'Europe en se targuant de cette victoire avec un certain air de suffisance et de fierté, sur le mode de l'allusion et de l'insinuation, évitant

soigneusement la franchise et la clarté, comme le font ceux qui se croient doués des plus hautes compétences politiques ! Puis il apparut qu'il n'était parvenu à rien du tout. Aussi Son Excellence Abd al-Hamid Badawi Pacha fut-il dépêché en Italie, en France et en Angleterre pour rouvrir la discussion sur ce sujet, et l'on dit qu'il avait obtenu beaucoup — puis l'on dit qu'il n'avait rien obtenu du tout.

Puis le tribunal mixte rendit son jugement, et tout le peuple s'en indigna, et le président du Conseil déclara qu'il ne paierait qu'en papier — mais il n'a, à ce jour, pris aucune mesure pour prouver au peuple qu'il compte agir comme il l'a dit.

Et c'est ici que le doute et la suspicion commencèrent à s'enraciner dans l'esprit des Égyptiens et des étrangers à la fois : le président du Conseil veut-il accorder sa parole et son acte, et ne payer qu'en papier ? Ou veut-il temporiser et tergiverser jusqu'à ce que la colère du peuple s'apaise, pour céder ensuite à ce que veulent les créanciers ?

Si c'est la seconde hypothèse, les Égyptiens sont excusables de penser le pire et d'anticiper le malheur, de se méfier d'un Gouvernement qui les trompe, et d'étrangers qui les exploitent. Et les étrangers, eux aussi, sont excusables d'osciller entre le désespoir et l'espoir, entre la crainte et l'attente, tirillés entre l'éclat de l'or pur et la haine et le ressentiment que les Égyptiens pourraient bien être poussés à éprouver à leur égard.

Si c'est la première, alors comme le Gouvernement tarde à prendre une décision ferme et libératrice ! Et qu'est-ce qui le retient de la prendre ? Veut-il la prendre seul, sans nulle négociation ni discussion ? Ou veut-il négocier et discuter ? Et avec qui négocie-t-il ? Négocie-t-il avec les Anglais seuls, pour qu'ils lui servent de canal et de porte-parole auprès des autres Puissances ? Ou négocie-t-il directement avec les autres Puissances, sans médiation anglaise ?

Toutes ces questions occupent Égyptiens et étrangers, suscitant dans leur esprit des doutes et des suspicions, créant une atmosphère malsaine dont la substance même est la malveillance, le jugement corrompu, et l'affaiblissement de cette coopération qui devrait exister entre tous ceux qui vivent sur les rives du Nil, Égyptiens et étrangers ensemble. Chacun se méfie de l'autre ; chacun craint l'autre ; et en chacun se vérifient les mots du poète ancien :

Si tu veux vraiment être mon frère, alors connais ma maigreur autant que mon abondance.

Sinon, rejette-moi, et prends-moi pour ennemi — je te mépriserai, et tu me mépriseras.

La troisième de ces postures suspectes est l'attitude du Gouvernement envers les Capitulations. Tous les Égyptiens, sans exception, détestent les Capitulations, et veulent s'en libérer, comme d'autres nations orientales se sont libérées des leurs. Le Gouvernement égyptien avait lié la question des Capitulations à celle de la négociation avec les Anglais. Mais lorsque le tribunal mixte rendit son jugement sur la question de la dette, des revendications organisées réclamant l'abolition immédiate des Capitulations apparurent — revendications que nul Égyptien, nul étranger résidant en Égypte, ne pouvait ignorer ; les uns et les autres surent fort bien d'où soufflait le vent. Ce vent atteignit même le Parlement, mais ne tarda pas à s'apaiser — le sentiment d'urgence des députés et des sénateurs s'apaisa avec lui, et se stabilisa, et avec lui se stabilisa la résolution de ces mêmes groupes qui envoyaient chaque jour des pétitions aux journaux. Égyptiens et étrangers ont peut-être compris — ou presque compris — comment le vent s'est levé et comment il s'est apaisé, mais l'apaisement de ce vent n'a nullement entraîné l'apaisement des esprits, dans les foyers égyptiens comme étrangers. Les Égyptiens saisissent toute occasion pour insister sur l'abolition des Capitulations, tandis que les étrangers adoptent, tour à tour, une posture de défense, une posture d'attaque flagrante, et, dans tous les cas, une posture de méfiance et de crainte.

Il n'est dans l'intérêt de personne que la crainte, la méfiance et la haine constituent la substance même des relations entre Égyptiens et étrangers. Et l'affaire ne s'arrête pas là : voici le Daily, qui évoque ces trois mêmes postures qu'adopte le Gouvernement égyptien sur la dette, le traité et les Capitulations, et dans ses propres allusions apparaissent, elles aussi, le doute et la suspicion. Le doute, donc, ne se limite pas à ceux qui résident en Égypte ; il les dépasse, jusqu'à l'Europe et ses plus grands journaux.

Et pourtant, il n'existe pas de position plus franche, plus claire, que la position naturelle de la nation égyptienne elle-même sur ces trois questions. Entre elle et les Anglais, elle veut une indépendance honorable, sans équivoque, sans obscurité ; entre elle et ses créanciers, elle veut payer dans sa propre monnaie, exactement comme le font les nations encore résolues à honorer leurs dettes ; et entre elle et les

Puissances détentrices des Capitulations, elle veut voir aboli ce système suranné — aboli ouvertement, sans subterfuge, et sans hostilité.

Qu'est-ce donc qui empêche le Gouvernement d'adopter, sur ces questions, une position aussi franche et claire que celle de la nation — dissipant ainsi le doute et effaçant la suspicion ? Ce qui l'en empêche est chose insignifiante, à laquelle il ne prête nulle attention, et pourtant elle constitue le fondement même d'une vie politique saine, dans tout État soucieux de sa propre dignité : à savoir que le lien entre lui-même et la nation s'est rompu ; il pense du mal du peuple et le craint en toute chose, et le peuple pense du mal de lui et le craint en toute chose. Et il est étrange, malgré tout cela, que certains étrangers, anglais ou non, croient encore pouvoir s'entendre avec ce Cabinet sur quoi que ce soit, si petit ou si grand soit-il.